

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 066-216602128-20230320-034_2023-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois et le Vingt Mars à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Michèle CONDOMINES, Jean LANCELLA, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Romain ALBERT, Emma SABATE, Pierre PAGNON, Virginie PORTEILS, Catherine MAMONTOFF, Jean-Michel PONCE

Absents excusés : Benoît TRISTANT donne pouvoir à Cécile MARGAIL, Monique DEYRES donne pouvoir à Marc MÉDINA, Damien CLET donne pouvoir à Gérard CEBELLAN, Héloïse MONREAL donne pouvoir à Emma SABATE

Absents : Pierre FAGET, Christophe CLARET

En exercice : 27

Présents : 21

Ayant pris part au vote : 25

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Virginie PORTEILS est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.034/2023

Budget de l'OMAC : fixation des tarifs

Madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire, informe l'assemblée qu'il convient de lister le tarif des nouveaux produits promotionnels vendus au Cube et de voter les droits d'entrée concernant les animations organisées par la commune, conformément aux tableaux ci-dessous :

NOUVEAU PRODUIT CULTUREL MIS A LA VENTE AU CUBE	
NOM DU PRODUIT	TARIF
Porte-monnaie «Je Shop' à Torreilles»	3,00€

TARIFS DES MANIFESTATIONS MUNICIPALES	
NOM DE LA MANIFESTATION	TARIFS
CONTES ET CHOCOLAT	7,00€
LES FLORALIES	
- Petit emplacement	60,00€
- Grand emplacement	100,00€
JAZZ A JUHEGUES	
Concert du vendredi 21 juillet 2023	Prévente : 25,00€ Soir du spectacle : 30,00€ Tarif réduit* : 15,00€
Concert du samedi 22 juillet 2023	Prévente : 25,00€ Soir du spectacle : 30,00€ Tarif réduit* : 15,00€
Concert du dimanche 23 juillet 2023	Prévente : 25,00€ Soir du spectacle : 30,00€ Tarif réduit* : 15,00€
PASS 3 concerts	60,00 €
LES CONVIVIALES	
Soirée du samedi 5 août 2023	Prévente : 15,00€ Soir du concert : 20,00€
Spectacle du vendredi 11 août 2023	Prévente : 25,00€ Soir du spectacle : 30,00€ Tarif réduit* : 15,00€
Spectacle du samedi 26 août 2023	15€

**Tarifs réduits : demandeurs d'emploi, jeunes de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans et membres du COS de la ville de Torreilles, sur présentation de justificatif lors de la réservation ou sur place le soir des concerts.*

Gratuité pour les moins de 12 ans sur l'ensemble des manifestations, à l'exception de «Contes et Chocolat».

Madame Bernardine SANCHEZ précise que ces recettes ont été inscrites au budget annexe de l'OMAC et qu'elles seront perçues par la régie de recettes et d'avance de l'OMAC.

Le conseil municipal, Oûi l'exposé de madame Bernardine SANCHEZ, adjointe au maire,
après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

- DECIDE de compléter la grille tarifaire de l'OMAC, des montants présentés ;
- AUTORISE monsieur le maire ou l' élu délégué à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles,
Les jours, mois et an que dessus.
Certifiée exécutoire suivant transmission
En préfecture du : **22 MARS 2023**
Et publication du : **22 MARS 2023**

Le maire,

Dr Marc MEDINA



La secrétaire,

Virginie PORTEILS